

Le registre des personnes Fragiles et Isolées : Un soutien actif



La Municipalité d'Huriel invite toutes les personnes vulnérables fragiles et isolées à s'inscrire en mairie. L'inscription sur ce registre, est basée sur **une démarche volontaire** et assure une **stricte confidentialité**. C'est simple et accessible : il suffit d'un appel au **04-70-28-60-08**, ou faire un courriel à marie@huriel.fr, ou d'une visite à l'accueil de la mairie ou de remplir le formulaire ci-joint.

Pour les personnes inscrites, ce registre est une véritable source de sécurité lors de périodes de canicule. Elles bénéficient d'un suivi attentif envoi régulier d'informations préventives, surtout des appels téléphoniques effectués lors des épisodes caniculaires. Ces contacts permettent de s'assurer de leur bien-être, de leur rappeler les gestes essentiels pour se protéger de la chaleur et de maintenir un lien social précieux.

Formulaire à rapporter en mairie

1. Informations sur la personne concernée

- Nom :.....
- Prénom :.....
- Date de naissance :.....
- Adresse complète :.....
- Téléphone fixe et/ou mobile :.....
- Email (facultatif) :.....

2. Situation de vulnérabilité (cochez les cases correspondantes)

- Personne âgée de 65 ans et plus
- Personne en situation de handicap
- Personne isolée (vivant seule ou sans entourage proche)
- Autre situation :.....

3. Personne à prévenir en cas d'urgence

- Nom et prénom :.....
- Lien avec vous :.....
- Téléphone :.....
- Adresse (si différente) :.....